Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet d'un centre de compétence unique en matière d'inspection et de consultation en économie laitière

Les cantons de Suisse occidentale - Berne, Genève, Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud - ont décidé d'élaborer un projet relatif à une collaboration intercantonale en matière d'inspection et de consultation en économie laitière. Au vu de l'évolution de l'économie laitière et des progrès technologiques dans le domaine des analyses laitières de masse, ils jugent nécessaire d'unir leurs efforts au sein d'un centre de compétence unique.

Il est ainsi prévu de créer à l'horizon du 1er janvier 2005 une institution para-étatique, mandatée par les cantons, qui devra tenir compte du bilinguisme et de la territorialité. Elle serait susceptible d'accomplir d'autres tâches que lui confieraient les cantons ou les acteurs de l'économie laitière, sous réserve d'un financement adéquat. Le développement de cette institution se fera en harmonie avec les réflexions en cours au niveau national et reste ouvert aux autres partenaires.

Cette solution permettrait de rationaliser et d'abaisser les coûts dans l'exécution des tâches des Services d'inspection et de consultation laitière (SICL). Elle viserait également à une meilleure transparence financière et à une facturation uniforme des prestations des SICL dans un large périmètre.

Afin d'atteindre leurs objectifs, les cantons de Suisse occidentale ont décidé de mettre immédiatement sur pied une organisation de projet, chargée de définir les structures organisationnelles en vue d'assurer sur le plan intercantonal l'exécution des tâches relevant de l'Ordonnance fédérale sur la qualité du lait (OQL).

Outre les représentants des cantons, la Confédération ainsi que les Fédérations laitières Prolait, Vallait et les Laiteries réunies de Genève seront appelées à participer à ce comité désigné pour ce projet. Des équipes de projet constituées de

collaborateurs des SICL, de spécialistes des administrations et des organisations professionnelles intéressées compléteront ce dispositif. La responsabilité de ce projet est confiée à M. Philippe Berthoud, directeur de l'EFILM à Moudon.

Les cantons concernés sont persuadés qu'une telle collaboration assurera des prestations produites de manière performante, économique et rationnelle et permettra une tarification transparente de ces prestations.

M. Laurent Lavanchy, Président (Neuchâtel), tél. 032 854 05 72

Dr Albert Röesti (Berne), tél. 031 633 46 88

M. Claude Yerly (Fribourg), tél. 026 305 22 01

M. Jean-Pierre Viani (Genève), tél. 022 884 91 50

M. Elie Fellay (Valais), tél. 027 606 75 40

M. Vincent Hort (Vaud), tél. 021 316 60 19

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 juillet 2003

SIHLSO3